

Pouvoir s'opposer, Toujours proposer !

Comité Hygiène et Sécurité et des conditions de Travail

Le Comité hygiène et sécurité et des conditions de travail s'est tenu dans les locaux de l'immeuble Brassart le 05 octobre 2015 sous la présidence de M. Mathieu, Directeur Départemental des Finances Publiques de notre département. La séance a été ouverte à 9h30 pour être clôturée à 16h30.

Etaient présents à cette réunion, outre les représentants de l'administration, les représentants du personnel : Solidaires , FO DGFIP 62, CGT Finances Publiques, CFTC DGFIP 62 ; les assistants de prévention ; les assistantes sociales et Mme HEROGUER secrétaire animatrice du CHSCT

L'ordre du jour du CHSCT est le suivant

- Approbation du procès-verbal du CHSCT du 06/07/2015
- Point sur la réunion du groupe de travail du 11/09/2015 :
 - Bilan des exercices incendie
 - Registres Santé Sécurité au Travail
 - Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et des Médecins de Prévention
 - Déclarations d'accidents de travail
 - Fiches de signalement
 - Examen des crédits
- Propositions d'utilisation des crédits
- Point immobilier
- Questions diverses.

Approbation du procès-verbal du CHSCT du 06/07/2015

• Bilan des exercices incendie

Pas de remarque particulière sur le déroulement des exercices. 5 exercices ont été réalisés sur les 14 sites concernés depuis le dernier groupe de travail.

• Registres Santé Sécurité au Travail

Toutes les observations portées sur les registres Santé Sécurité au Travail ont été étudiées.

Les signalements pour lesquels des solutions ont été apportées ont été archivés. De nombreux problèmes ont été résolus ou sont en voie de l'être.

Observations mentionnées ou complémentaires :

- Arras Diderot :Création de places de parking par pose de dalles et cailloux, mise aux normes et remplacement de l'éclairage autour du bâtiment.
- Béthune : La **CFTC-DGFIP 62** constate que les difficultés de stationnement persistent. Les places de parking sont insuffisantes mais la création de nouvelles dans l'enceinte du bâtiment se révèle trop onéreuse (4000 euros la place). De plus,le coût de limitation de l'accès au personnel représente plus de 18 000 euros sans permettre de résoudre le problème. LA **CFTC-DGFIP 62** souhaite qu'une solution soit trouvée rapidement.
- Boulogne (et autres sites côtiers) : L'acquisition d'un transpalette a été validée pour toutes les manipulations d'armoires pleines.
- Bully : D'une part, l'étanchéité des fenêtres est insuffisante. A ce titre, la mairie a été contactée. D'autre part, les plaques de faux plafond se soulèvent en période de vent, l'équipe logistique interviendra. La **CFTC-DGFIP 62** demande que des mesures soient prises rapidement afin de permettre des conditions de travail acceptables pour les agents.
- Bruay : Le mât porte drapeau sera supprimé et la place handicapée rénovée.
- Calais : Un digicode mécanique va être installé sur la porte d'accès à la banque d'accueil. Des réparations ont été effectuées sur le parking.
- Hesdin : Les sols sont en très mauvais état avec une inclinaison importante. L'urgence a été signalée et la mairie contactée.
- Liévin : De nouveaux travaux d'étanchéité doivent être réalisés. Une société doit établir un devis. Le remplacement des couvre-murs doit être effectué par le propriétaire mais ne sera pas financé par le CHS ou la direction.
- St Pol : Un store occultant va être installé à l'entrée du centre.
- Divers sites :
Il n'y a aucun crédit pour remplacer les sièges anciens et dégradés.
Les principaux sites seront pourvus rapidement de défibrillateurs et des formations adaptées seront mises en place.
Des blouses et des chaussures seront achetées pour le personnel d'entretien ainsi que du matériel spécifique « électricité » pour les 4 agents ayant l'habilitation.

Après examen des 68 fiches, 42 observations restent en cours.

La **CFTC-DGFIP 62** constate le mauvais état récurrent de plusieurs locaux. Les collègues de ces postes n'exercent pas leurs missions dans un cadre de travail acceptable.



N'hésitez pas à remplir ou faire remplir le registre en cas de besoin.

•Déclarations d'accidents du travail

Il y a eu 4 accidents du travail depuis le dernier groupe de travail qui n'appellent pas d'observation particulière.

•Fiches de signalement

Conformément à la demande du groupe de travail, les suites données aux signalements sont désormais indiquées dans le tableau récapitulatif.

Il y a 8 fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail qui font état de :

2 injures,
2 propos racistes,
2 agressivités,
1 intimidation,
1 effraction,

La **CFTC-DGFIP 62** a été interpellée par les menaces prononcées à l'encontre d'un(e) collègue avec mention de son adresse personnelle. Les suites données à cette intimidation sont l'envoi d'une lettre par les RH et le transfert du dossier au chef de service. Nous déplorons le manque de rapidité d'information des membres du CHS. Il aurait sans doute fallu aller plus loin qu'une simple lettre (poursuites art 40). Une telle procédure n'est plus opportune plus de 3 mois après les faits. Dorénavant, en accord avec la direction et en fonction de la gravité des faits, les informations seront transmises « au fil de l'eau ». Cela permettra une meilleure réactivité et l'amélioration des échanges entre la direction et le CHS.

•Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au travail et des médecins de prévention

Il n'y a eu aucun rapport à étudier.

Propositions d'utilisation des crédits

Cf paragraphe Registre santé sécurité au travail (page n°2)

Point immobilier

Au-delà de ce qui a été mentionné dans le compte-rendu du dernier CT concernant les restructurations, il n'a pas été présenté d'observations particulières sur les quelques travaux induits ou les aménagements prévus.

Pour la fusion des SIE d'Arras, les travaux demandés par nos collègues sont prévus. Mais, ils pourraient être réalisés après la fusion pour éviter un double financement. Il serait souhaitable que ces derniers soient envisagés dans un cadre global avec l'échéance du pôle enregistrement en septembre 2016. La **CFTC-DGFIP 62** déplore qu'aucune enveloppe ne soit prévue pour cette fusion des deux SIE.

Pour le SIP de Lens, les plans vont être revus pour implanter un bureau d'adjoint qui serait en charge de de l'accueil pour la gestion de cette cellule.

A Longuenesse, un groupe de travail sera organisé sur place afin de mesurer l'impact du transfert de la trésorerie de Saint Omer au Centre des Finances Publiques.

Le président de ce CHS a précisé que le calendrier des travaux ne permet pas toujours de maintenir le dialogue social. Après acceptation du projet, concertation des élus, du personnel et de ses représentants ; les délais pour effectuer les travaux sont très courts. La **CFTC-DGFIP 62** relève également le manque de consultation de l'inspecteur santé et sécurité au travail et du médecin de prévention. Or, ceux-ci jouent un rôle primordial dans l'adéquation entre les conditions de travail et la qualité des travaux. Le fait d'organiser un CHS après un CT sur un projet en cours fait perdre à cette instance son rôle de prévention.

La CFTC-DGFIP 62 maintient que le dialogue social reste primordial pour la qualité du travail de nos collègues et une optimisation de leurs conditions d'exercice de leurs missions.

Questions diverses

Sur Calais, l'implantation de caméras de surveillance sur un box se fera avec un écran de contrôle sur le secteur d'assiette qui aura un rôle d'intermédiaire auprès du chef de service en cas de problème (aucun enregistrement prévu).

Compte rendu de vos représentants CFTC DGFIP 62 au CHS-CT

Yann Plouviez

SIP de LILLERS

Clémentine Leuthreau-Cailleretz

PCE Arras



Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
Gabriel Gaillard, Secrétaire Départemental, R F Boulogne sur Mer (E M R 62)
16 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne sur Mer, 06 66 61 81 11
<http://062.cftc-tresor.fr>

CFTC : le syndicat constructif

- 5 -